



Écoles ▶ Collèges ▶ Lycées ▶ Supérieur

info@snalc.fr - www.snalc.fr

@SNALC_FGAF

Veut-on tuer nos stagiaires ?

► Communiqué de presse

Le SNALC-FGAF se révolte contre ce qui est en train de se passer dans de nombreuses académies au sujet de la **formation des stagiaires**. Nombre d'entre eux disposent déjà d'un Master 2 et devraient de ce fait bénéficier d'un parcours adapté dans les ESPE, comme le prévoient les textes officiels. **Il est donc inconcevable qu'il leur soit demandé, voire imposé, de passer un nouveau Master 2. Ces pressions constituent une négation de leur parcours antérieur et cette demande est tout simplement illégale.**

Le SNALC-FGAF est donc aux côtés de tous les stagiaires qui se retrouveraient dans cette situation et les défendra jusqu'au bout, **y compris en portant ces cas devant les tribunaux.**

Paris, le 11 septembre 2014

Contact :

Jean-Rémi GIRARD, Secrétaire national à la pédagogie du SNALC, girardsnalc@yahoo.fr

Contact entrée dans le métier : 06 75 21 94 21, stagiaires@snalc.fr